



POLICE MUNICIPALE

Policier Municipal Brigade VTT de jour et de nuit



GRADE : Catégorie C – Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal – Temps complet

MISSION PRINCIPALE : Participation active au maintien de la tranquillité, de la sécurité, du bon ordre et de la salubrité publique, sur le territoire de la Ville de Meaux

MISSIONS

- Mise en œuvre et application des pouvoirs de police du Maire
- Recherche et constatation d'infractions aux lois et règlements relevant de la compétence du policier municipal
- Surveillance générale du territoire communal
- Sécurisation des manifestations diverses organisées par la collectivité
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels, rapports, procès-verbaux

Toutes autres activités nécessaires au bon fonctionnement du service

Les horaires diffèrent en fonction de la brigade à laquelle l'agent est affecté et en fonction des nécessités de service.

COMPÉTENCES

Savoir : Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du Maire, Maitrise de l'outil bureautique

Savoir-faire : Aptitudes au travail d'équipe, Capacité d'écoute et de dialogue, Capacité à gérer des situations d'urgence et de conflit

Savoir être : Rigueur professionnelle, Disponibilité, Discrétion, Maitrise de soi

Nombre d'agents à encadrer : 0

Internes : agents / **Externes** : administrés, contrevenants, usagers, victimes...

Moyens matériels et conditions : permis B indispensable

Policiers armés en catégorie B1 –B3 et D2, bénéficiant de formation au tir, aux gestes techniques professionnels d'intervention, Missions pouvant être accomplies en véhicule, en VTT ou en patrouilles pédestres.

Contraintes particulières : horaires modulables, travail de nuit et en weekend.

CANDIDATURE EXTERNE

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV + dernier arrêté)

A Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines

Hôtel de Ville, BP 227, 77107 MEAUX CEDEX

recrutement@meaux.fr